

Management des organisations spécialité Responsable qualité en collectivité territoriale

RNCP5982 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	315
Code(s) ROME	K1404, M1402
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

<http://www.cnam.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel est responsable de la mise à jour des procédures qualité, de l'animation des démarches ainsi que de l'analyse des risques et des fonctionnements de l'organisation à laquelle il appartient.

Il maîtrise des logiques d'organisation et de fonctionnement des collectivités et une maîtrise des principaux outils de management de la qualité, depuis la conception de plans qualité jusqu'aux décisions correctives dans les différents domaines d'intervention locaux : administratif et juridique, politiques d'aménagement et de développement du territoire, interventions techniques sur les espaces verts et bâtiments, prestations sociales et culturelles, actions culturelles, restauration collective, enfance et jeunesse et missions régaliennes.

Dans ce contexte, il est conduit à :

- assister et conseiller la direction générale de la collectivité sur le choix et l'initiation d'une démarche qualité appropriée aux domaines d'intervention territoriaux (qualité de l'information et des procédures d'administration publiques, certification des organisations, engagement des élus et application des principes de la charte Marianne etc.),
- rédiger des procédures qualité et tenir à jour les documentations en s'appuyant sur la mise en place d'un système fiable de bases de données (baromètres qualité des services de l'eau, de l'accueil dans le cadre Marianne etc.) et réalisation de requêtes statistiques en fonction des demandes,
- assurer une veille sur l'évolution normative et réglementaire touchant les démarches qualité au niveau européen, sectoriel, national et régional,
- organiser et diriger la mise en oeuvre des plans d'actions qualité et de groupes de travail impliquant les différents acteurs internes à l'organisation et externes (groupes clients et usagers),
- utiliser l'ensemble des outils de la qualité (analyse de la valeur, triangle de la performance, évaluation clients-usagers, outils de maîtrise des coûts, méthode Kaizen etc.),
- animer un réseau de correspondants qualité afin de traiter les dysfonctionnements éventuels constatés et former/sensibiliser à la qualité (communication, actions de sensibilisation publiques etc.),
- rédiger des synthèses sur la qualité de l'action publique et de l'organisation territoriale, en fonction des demandes de sa direction.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel intervient au sein d'entités du secteur public ou privé (centres communaux d'action sociale, caisses des écoles, OPHLM...) ou de collectivités territoriales (conseils généraux, régionaux, communes...).

Il peut prétendre à un emploi de :

- Responsable qualité et environnement
- Responsable de projets
- Attaché territorial
- Personnel cadre A des collectivités locales
- Chargé de mission qualité

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 869 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	13 986
Jugés difficiles à recruter	31 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.cnam.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5982/>